



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/NGO/72  
10 février 2000

Original : FRANÇAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-sixième session  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS  
FONDAMENTALES, OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Exposé écrit\* présenté par Nord Sud XXI, organisation non gouvernementale  
dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant qui est distribué conformément  
à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[20 décembre 1999]

---

\* Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services d'édition.